



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 MARS 2019

RÉSOLUTION n°2019-02

Approbation du compte financier de l'exercice 2018

Vu les conclusions des commissaires aux comptes et le projet de certification sans réserve des comptes 2018 ;

Sur le rapport su Directeur général par intérim et de l'Agente comptable principale concernant le compte financier 2018 et après en avoir délibéré ;

Le Conseil d'Administration :

- prend acte de l'exécution des recettes et dépenses de l'exercice 2018 sur la base des documents qui lui ont été communiqués ;
- approuve le compte financier de l'Office National des Forêts pour l'exercice 2018.

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Yves CAULLET